Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026149-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 3 novembre 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	28 + 2 pouvoirs	23 octobre 2026	23 octobre 2026

N° délibération	Objet
2026-149	**Demande de subvention Pacte Finistère 2030 Volet 2 – création et aménagement d'un espace de services et d'accueil par l'extension du siège communautaire**

Le 3 novembre 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD, Sylvie MANZONI
BOLAZEC : François SUET
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND, Guy DENIEL
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Laura SERANDOUR, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT, Gaëtan PEYREBESSE
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Geneviève HEMON, Marc MEQUIGNON
LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christiane REDON
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Valérie BESNARD à Guy DENIEL
Absente : Karine DONCKERS

Secrétaire de séance : Haud LE GOLIAS

Rapporteur : Jean François DUMONTEIL

Dans le cadre du Pacte Finistère 2030 volet 2 (période 2025-2026), il est inscrit le projet de création et aménagement d'un espace de services et d'accueil par l'extension du siège communautaire à Loqueffret.

Ce projet peut être subventionné à hauteur de 70.000 € par le département du Finistère. Il est demandé d'autoriser le président à faire la demande de subvention auprès du département du Finistère d'un montant 70.000 € pour la création et l'aménagement d'un espace de services et d'accueil par l'extension du siège communautaire à Loqueffret.

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026149-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'autoriser le président à effectuer les démarches nécessaires afin de réaliser la demande de subvention à hauteur de 70.000 € auprès du département du Finistère pour la création et l'aménagement d'un espace de services et d'accueil par l'extension du siège communautaire à Loqueffret .

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 4 novembre 2026